



Halte Aux Marées Vertes
11, rue du stade
22120 Pommeret

LETTRE OUVERTE

Le 17 août 2021

Monsieur Thierry MOSIMANN
Préfet des Côtes d'Armor

Monsieur Ronan KERDRAON
Président de Saint-Brieuc Armor Agglomération
Et Maire de PLERIN

Monsieur Mickaël COSSON
Maire d'HILLION

Monsieur Hervé GUIHARD
Maire de SAINT BRIEUC

Monsieur Richard HAAS
Maire de LANGUEUX

Monsieur le Préfet, Monsieur le Président, Monsieur le Maire,

Dans une lettre ouverte du 12 juillet dernier, nous avons tiré la sonnette d'alarme sur la régression que nous constatons concernant le **volet curatif du plan algues vertes**, avec pour conséquence une **pollution aérienne** tout à fait préoccupante de certaines portions du littoral en raison des gaz dégagés par les algues vertes en putréfaction qui s'accumulent sur le littoral.

Fin juillet, nous apprenons que l'Agence Régionale de Santé a adressé un message aux médecins libéraux de Saint-Brieuc Armor Agglomération pour leur faire savoir qu'un dispositif de mesure d'hydrogène sulfuré en continu avait été mis en place à proximité de quatre zones d'échouage d'algues vertes avec présence potentielle de vasières, pour une mesure du 4 mai 2021 au 30 septembre 2021.

Nous apprenons par ailleurs, par la presse, que les 4 capteurs sont situés plage de l'hôtellerie à HILLION, à Boutdeville à LANGUEUX, plage du Valais à SAINT BRIEUC et au port du Légué à PLERIN et que cette pratique a cours depuis 2019.

« Compte tenu des dépassements ponctuels des valeurs guides de l'OMS plage de l'hôtellerie à Hillion » devant « inciter à la plus grande vigilance », l'ARS sensibilise les médecins aux risques liés à l'intoxication à l'hydrogène sulfuré en énumérant les symptômes afférents et en invitant les médecins à faire connaître à l'ARS « les cas de consultations ou prises en charge en lien avec un exposition probable ou confirmée à l'H₂S ».

Cette situation appelle de notre part les observations et demandes qui suivent :

1) TRANSPARENCE

Nous ne pouvons qu'être **indignés du double manque de transparence qui entoure cette pollution aérienne**. Autant Air Breizh publie quotidiennement son bulletin de l'air concernant les autres pollutions aériennes mesurées par l'organisme (particules fines PM 10 ; particules très fines PM 2,5 ; dioxyde d'azote NO₂ ; ozone O₃ ; dioxyde de soufre SO₂), autant ici **la mise en place du dispositif de mesure comme ses résultats sont été soigneusement occultés**. Les élus se sont opposés à une publication en temps réel des résultats, qui selon les déclarations dans la presse de M. Denis Hamayon, maire d'Yffiniac et vice-président de SBAA, seraient « destinés aux élus et pas au public ». Il est aisé de comprendre que de telles méthodes ne sont pas de nature à inspirer confiance ni aux associations ni au public !

► **Nous demandons**

- **qu'Air Breizh publie quotidiennement les données enregistrées ;**
- **que d'autres sites impactés par les marées vertes soient également équipés de capteurs avec sensibilisation des médecins du secteur concerné (plage Saint-Maurice à Morieux, partie sud de la plage de la Banche à Binic, plage du Ledano à Paimpol...).**

2) AMMONIAC

De l'aveu même du Haut Conseil en Santé Publique, les algues en décomposition dégagent différents gaz dont du méthane, de l'ammoniac, de l'hydrogène sulfuré, des mercaptans..., ce qui a conduit ce Haut Conseil à recommander qu'en Martinique, confrontée à la décomposition d'algues brunes échouées massivement (les sargasses), le suivi de la pollution de l'air concerne l'H₂S mais également l'ammoniac. **Pourquoi n'y a-t-il pas, de la même façon, de suivi de l'ammoniac sur nos côtes**, d'autant qu'avec les épandages agricoles (déjections et engrais chimiques), nous subissons déjà une pollution de fond en ammoniac sans égale ailleurs ? Est-ce par crainte de résultats trop préoccupants ?

► **Nous demandons qu'en ces mêmes points de mesure de l'hydrogène sulfuré soit également mesurée la concentration en ammoniac (NH₃), avec des résultats quotidiens accessibles sur le site d'Air Breizh.**

3) APPEL A TEMOIGNAGES

Des médecins libéraux sont mobilisés pour faire remonter à l'ARS des données sur les impacts sanitaires de l'hydrogène sulfuré dont ils auraient à connaître dans leur cabinet.

Toutefois, vous conviendrez que de toute évidence, on ne prend pas rendez-vous chez son médecin simplement pour témoigner que tel après-midi on a été pris d'un mal de tête ou de nausée ou encore que l'on est contraint de fermer ses fenêtres régulièrement pour se protéger de l'odeur incommodante ou que tel dimanche on a ressenti des picotements aux yeux à l'occasion d'une promenade sur le sentier de randonnée ou une gêne respiratoire à l'occasion d'un jogging.

En conséquence, notre association souhaite informer la population de la commune d'Hillion (cernée par les marées vertes) mais aussi celle de Boutdeville, du Valais et du Légué et recueillir des témoignages de gênes ou troubles occasionnés par la pollution dégagée par les algues vertes putrides. Pour ce faire, nous avons préparé des **panneaux comportant une information d'alerte et un appel à témoignages** (en PJ), de format A3, sur des supports de bois destinés à être plantés le long du sentier de randonnée à Hillion ainsi que dans les trois autres points susmentionnés, pour y rester jusqu'au début octobre.

► **Nous vous demandons de laisser en place ces panneaux** à même de toucher les personnes de passage comme les résidents permanents ou saisonniers.

Dans le cas contraire, nous nous verrions contraints de distribuer le document dans les boîtes aux lettres de l'ensemble de la commune d'Hillion ainsi que près des trois autres sites mentionnés.

Nous nous engageons à rendre compte des témoignages reçus et à les transmettre à l'ARS.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, Monsieur le Président, Monsieur le Maire, l'expression de notre haute considération.

Copie à

- Monsieur Emmanuel BERTHIER
Préfet de la région Bretagne,
- Monsieur Thierry ANDRIEUX
Président de Lamballe Terre & Mer,
- Monsieur Philippe HERCOUET
Maire de Lamballe,
- Monsieur Paul CHAUVIN
Maire de Binic-Etables,

- LA PRESSE

Pour Halte Aux Marées Vertes
Le Président



André OLLIVRO